

MATÉRIEL INDUSTRIEL

LES OUBLIÉS DU MATÉRIEL

INÉGALITÉS PERSISTANTES

Depuis plusieurs mois, la CFDT Cheminots a adressé des alertes, a informé et expliqué à la direction de la SA VOYAGEURS ainsi qu'à ses différentes branches les nombreuses inégalités persistantes au sein du domaine matériel.

La segmentation des activités et la quête de performance industrielle de chaque entité a exacerbé les disparités de traitement pour les agents du Matériel. Mercredi 22 mai 2024, la CFDT a été reçue en DCI par la direction du Matériel Industriel concernant la rémunération. La CFDT a revendiqué pour l'ensemble des agents du CSE Matériel Industriel (y compris ceux des Clusters et de la direction):

- Indemnité Opérationnelle Matériel (IOM) de 158,7€ par mois
- Indemnité Matériel de 75€ par mois
- L'application des mesures sociales JO/JOP
- La reconnaissance spécifique du Matériel au sein de la SA Voyageurs

QU'AVONS-NOUS OBTENU ? RIEN, TROIS FOIS RIEN !

À ce jour, la direction du Matériel ignore complètement les agents des TI. Aucune reconnaissance n'a été mise en oeuvre par la direction contrairement à d'autres secteurs tels que Voyages, ou Transilien. Pourtant, Matériel, dans toutes ses composantes, est une chaîne et chaque maillon est essentiel au bon fonctionnement des rames ferroviaires.

SANS NOUS, PAS DE PRM POUR LES TECHNICENTRES DE MAINTENANCE, PAS DE RÉNOVATION DE RAMES TGV OU TER. SANS NOUS, LES ACTIVITÉS DE LA SNCF N'AURAIENT PAS RÉUSSI L'ÉTÉ 2023, LA COUPE DU MONDE DE RUGBY, LES PÉRIODES SCOLAIRES, NI MAINTIEN DE LA RÉGULARITÉ DES TRAINS.

Pour la CFDT, l'objectif de nos revendications est de reconnaître le travail de chaque agent du Matériel. Il est plus que temps que la direction nous écoute et de répondre rapidement à nos revendications.





PRIME JO/JOP : LA DIRECTION DU MATÉRIEL DOIT S'EMPARER DES MESURES GROUPES ET LES APPLIQUER AUX TI. C'EST UNE QUESTION DE JUSTICE. CÔTÉ TI : LA COUPE EST PLEINE !

ENSEMBLE, FAISONS AVANCER NOS REVENDICATIONS !

LA DIRECTION DOIT FAIRE DES PROPOSITIONS AUX AGENTS ET À LA CFDT !

PRIME	TECHNICENTRES INDUSTRIEL	TECHNICENTRES TER	TECHNICENTRE STGV	TECHNICENTRES TRANSILIEN	TECHNICENTRES TGV IDF
2023					
PPV	400 €	400 €	400 €	400 €	400 €
Coupe du Monde Rugby	0 €	0 €	300 €	0 €	300 €
Prime Challenge	0 €	0 €	0 € à 600 €	0 € à 600 €	0 € à 600 €
200 € +20% Prime de Travail pendant 4 mois	0 €	0 €	~ 450 € ¹	0 €	~ 450 € ¹
IOM	0 €	0 €	0 €	1.904 € ²	1.904 € ²
TOTAL 2023	400	400	1.100 à 1.750 €	2.304 € à 2.904 €	3.054 € à 3.654 €
2024					
PPV	400 €	400 €	400 €	400 €	400 €
Indemnité Matériel 2024	0 €	0 €	900 € ³	0 €	900 € ³
IOM	0 €	0 €	0 €	1.904 € ²	1.904 € ²
Primes JO/JOP	0 €	0 € à 1.900 €	1.900 €	1.900 €	1.900 €
Primes Challenges	0 € à 600 €	0 € à 600 €	600 €	0 € à 600 €	600 €
TOTAL 2024	400 à 1.000 €	400 à 2.900 €	3.200 à 3.800 €	4.200 à 4.800 €	5.104 à 5.704 €

1 (minimum) | 2 (12 x 158,70 €) | 3 (12 x 75 €)

